

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUIN 2022**

N°CT2022.3/036-3

L'an deux mil vingt deux, le vingt deux juin à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant le tiers des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur François VITSE, Madame France BERNICHI, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Bruno CARON, Madame Dominique CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Patrice DEPREZ, Monsieur Patrick DOUET, Madame Virginie DOUET, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Rosa LOPES, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Akli MELLOULI, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Axel URGIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Madame Françoise LECOUFLE à Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Yvan FEMEL à Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Julien BOUDIN à Madame Josette SOL, Monsieur Yves THOREAU à Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Philippe LLOPIS à Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Maurice BRAUD à Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Julie CORDESSE à Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Gilles DAUVERGNE à Madame Rosa LOPES, Madame Catherine DE RASILLY à Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Etienne FILLOL à Madame Josette SOL, Madame Corine KOJCHEN à Monsieur Philippe GERBAULT, Madame Jacqueline LETOUZEY à Madame Frédérique HACHMI, Madame Marie-Christine SALVIA à Monsieur Jean-Philippe BIEN, Monsieur Michel SASPORTAS à Monsieur François VITSE, Madame Marie VINGRIEF à Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Michel WANNIN à Madame Séverine PERREAU, Madame Mathilde WIELGOCKI à Monsieur Didier DOUSSET.

Etait absent excusé :

Madame Oumou DIASSE.

Secrétaire de séance : Madame Dominique CARON .

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|---|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 27/06/22 |
| Accusé réception le | 27/06/22 |
| Numéro de l'acte | CT2022.3/036-3 |
| Identifiant télétransmission | 094-200058006-20220622-lmc135047-DE-1-1 |



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUIN 2022**

Nombre de votants : 73

Vote(s) pour : 73

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|---|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 27/06/22 |
| Accusé réception le | 27/06/22 |
| Numéro de l'acte | CT2022.3/036-3 |
| Identifiant télétransmission | 094-200058006-20220622-lmc135047-DE-1-1 |

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUIN 2022

N°CT2022.3/036-3

OBJET : **Affaires générales** - Désignation d'un représentant au sein de l'association pour l'insertion et la formation professionnelle (AIFP) Mission locale.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le décret n°2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.4/034-1 du 7 octobre 2020 portant désignation de représentants de Grand Paris Sud Est Avenir et notamment l'article 7 ;

VU le courrier de Monsieur le Maire de Bonneuil-sur-Marne du 19 mai 2022 informant le Directeur de l'association pour l'insertion et la formation professionnelle (AIFP) Mission locale de sa démission ;

CONSIDERANT que l'association pour l'insertion et la formation professionnelle (AIFP) Mission locale favorise l'accès à l'emploi, à l'apprentissage ou à la formation des jeunes de 16 à 25 ans, ainsi que l'accès au logement des 18-30 ans via l'animation du comité local pour le logement autonome des jeunes ;

CONSIDERANT qu'ont été désignés représentants de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) au sein de l'association pour l'insertion et la formation professionnelle (AIFP) Mission locale, par délibération du conseil de territoire n°CT2020.4/034-1 du 7 octobre 2020 susvisée, les élus suivants :

- Etienne FILLOL, conseiller territorial délégué et adjoint au maire d'Alfortville ;
- Catherine DE RASILLY, conseillère territoriale et adjointe au maire d'Alfortville ;
- Denis ÖZTORUN, vice-président et maire de Bonneuil-sur-Marne ;
- Marouane KADI, conseillère municipale de Bonneuil-sur-Marne ;
- Pauline ANAMBA-ONANA, vice-présidente et conseillère municipale de Créteil ;
- Patrice DEPRez, conseillère territoriale et conseillère municipale de Créteil ;
- Danièle CORNET, conseillère municipale de Créteil ;
- Thierry HEBBRECHT, conseiller territorial délégué et conseiller municipal de Créteil ;

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|---|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 27/06/22 |
| Accusé réception le | 27/06/22 |
| Numéro de l'acte | CT2022.3/036-3 |
| Identifiant téléransmission | 094-200058006-20220622-lmc135047-DE-1-1 |

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUIN 2022**

- Daniel GASNIER, adjoint au maire de Limeil-Brévannes ;
- Corine KOJCHEN, conseillère territoriale et adjointe au maire de Limeil-Brévannes ;

CONSIDERANT que Monsieur Denis ÖZTORUN, Maire de la commune de Bonneuil-sur-Marne, a informé GPSEA de sa démission;

CONSIDERANT que pour cette raison, il convient de désigner un nouveau représentant auprès de l'AIFP Mission locale ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,
REGULIEREMENT CONVOQUE LE 16 JUIN 2022,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE **DESIGNE** Madame Sonia IBERRAKEN, conseillère municipale de la commune de Bonneuil-sur-Marne, comme représentante auprès de l'association pour l'insertion et la formation professionnelle (AIFP) Mission locale.
UNIQUE :

FAIT A CRETEIL, LE VINGT DEUX JUIN DEUX MIL VINGT DEUX.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

| Informations sur l'accusé de réception | |
|--|---|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 27/06/22 |
| Accusé réception le | 27/06/22 |
| Numéro de l'acte | CT2022.3/036-3 |
| Identifiant télétransmission | 094-200058006-20220622-lmc135047-DE-1-1 |